

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2025

SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 1191)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2810

présenté par
M. Bernhardt

à l'amendement n° 1798 (Rect) de M. Roseren

ARTICLE 15 TER

Supprimer les alinéas 11 et 12.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision.